

Education

La Fondation Le Phare prépare sa seizième rentrée hors les murs

Publié le 30/08/24 - 18h06





À Illzach, près de Mulhouse, la Fondation Le Phare, spécialisée dans la prise en charge des handicaps sensoriels, ne scolarise plus aucun élève dans ses murs depuis 2008. La prérentrée est un temps fort pour des équipes qui vont travailler au jour le jour dans plus de cent établissements scolaires et dans tous les lieux de vie de l'enfant.



Certains ont repris leur activité depuis quelques jours, pour d'autres ce 29 août est synonyme de rentrée. Mais pour les 122 professionnels de la Fondation Le Phare à Illzach (Collectivité européenne d'Alsace) ce jour de la plénière et des réunions de service marque le début de l'année scolaire. C'est u des rares moments où ils se retrouvent tous ensemble, quel que soit leur secteur d'activité (déficience visuelle, auditive ou troubles Dys). La température estivale et le parc arboré pourraient inciter à la farniente mais malgré une présentation pleine d'humour, de quiz et de photos d'animaux, c'est bien un programme de travail costaud que présentent Nathalie Jeker-Wasmer et Renaud Obino, respectivement, directrice générale et directeur général adjoint.

Un jour banalisé pour tous les professionnels

Après avoir salué les nouveaux venus et les diplômes ou certifications obtenus par les professionnels en poste, la direction générale annonce les défis qui attend la fondation pour cette année : l'évaluation en mai juin et le processus d'implémentation du modèle de développement humain — processus de production du handicap* auquel se sont formés douze salariés l'an dernier. Aurélie Dupierreux, orthophoniste belge, a rejoint l'Alsace par amour et la fondation par besoin mais elle ne regrette rien. "J'ai été hyper bien accueillie. Ici on fait un vrai travail d'équipe tout en allant dans les lieux de vie de l'enfant : la famille, les lieux de garde, l'école...", explique-t-elle.



Un petit café à l'ombre, puis les réunions s'enchaînent. Pour les professionnels de la déficience auditive, Charline Gauthier et Youssef Kaouane, coresponsables du service, sont à la manœuvre. Cette fois c'est du pratico-pratique : un rappel sur l'utilisation des voitures (avec le choix du tout ambulatoire, Le Phare gère une flotte de 43 véhicules), de la ludothèque, du centre de documentation, sur les formations, la construction des projets individualisés d'accompagnement, les notes de cadrage des projets, un appel à volontaires pour les séances de sensibilisation des professionnels de l'Éducation nationale et un pour la construction de pastilles vidéo...



La ludothèque recèle plus de 4 000 jeux adaptés aux enfants en situation de handicap et à tous les autres. (Emmanuelle Deleplace/Hospimedia)

Deux unités d'enseignement externalisées

La déficience auditive est le seul secteur dans lequel persistent des unités d'enseignement médicosociale destinées à des jeunes qui ont des troubles associés (déficience intellectuelle, autisme...). Ces derniers ne pourraient tirer aucun bénéfice d'une scolarisation classique en milieu ordinaire, même avec un accompagnant d'élève en situation de handicap et le soutien du service d'éducation spéciale et de soins à domicile. Mais ces unités sont externalisées, l'une en école, l'autre en collège. Au total quinze jeunes bénéficient de ce mode de scolarisation.

Julie Rost, professeur titulaire du certificat d'aptitude à l'enseignement des jeunes sourds (Capejs), et Patricia Jungert, éducatrice spécialisée, gèrent les deux groupes installés à l'école Brossolette à Mulhouse. "L'école nous a réservé un accueil extraordinaire, commente Julie Rost. Nous disposons de deux salles de classe plus une salle pour les rééducations. Les collègues jouent le jeu quand je leur demande des inclusions individuelles dans certaines matières et elles sont toujours prêtes à nous inclure dans des projets de groupe. Mais nos jeunes sont très entravés. Ce qui prime pour nous ce n'est pas l'inclusion pédagogique mais l'inclusion sociale, même s'il ne faut pas se leurrer, en raison de leur différence de maturité et de l'absence d'un langage commun, nos jeunes se mêlent peu aux autres élèves".



Julie Rost fait classe à un groupe le matin. L'après-midi, il est pris en charge par des éducateurs. L'autre groupe est essentiellement pris en charge par l'équipe éducative sous la houlette de Patricia Jungert et bénéficie de la présence d'un enseignant quelques heures par semaine. "Ces enfants sont très loin de pouvoir accéder à un programme scolaire, nous travaillons surtout les habiletés sociales", explique l'éducatrice. Malgré les échanges limités avec les autres enfants, les professionnelles trouvent bénéfique de travailler à l'école. "C'est une ouverture culturelle pour nos élèves et un apprentissage de la différence pour les autres. Mais attention, prévient Julie Rost, l'inclusion ce n'est pas magique, c'est un travail quotidien".

Ne pas privilégier l'élève au détriment de l'enfant

"Mon prédécesseur a fait un travail extraordinaire et extrêmement courageux passant progressivement de plus de 170 élèves scolarisés sur site à zéro entre 2000 et 2008 et en investissant tous les moyens dans l'accompagnement à l'école dans l'ensemble du département du Haut-Rhin. Aujourd'hui nous avons 290 jeunes scolarisés dans 143 établissements scolaires. Avec le recul, nous avons eu un bon taux de diplômés mais cela s'est parfois fait au détriment de l'autonomie. Nous avons eu, par exemple, une jeune aveugle qui a obtenu brillamment son bac parce qu'elle a été bien accompagnée sur le plan scolaire mais qui a été refusée par l'école de kinésithérapeute dédiée aux déficients visuels car elle ne pouvait pas se débrouiller seule à Paris", explique Nathalie Jeker-Wasmer.



Pour les déficients visuels, pas d'accompagnement humain en classe, mais un service de transcription et de prêt de matériel pour écrire en braille. (Emmanuelle Deleplace/Hospimedia)

Ici en moyenne une heure d'accompagnement correspond à 22 minutes de déplacement et 45 minutes de préparation ou de concertation. Avec des moyens contraints, il faut faire des choix. Ainsi selon les besoins, le temps d'accompagnement en service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) peut varier d'une heure par semaine à plus de 10 heures par quatre ou cinq professionnels complémentaires. L'établissement a aussi investi dans la fonction ressource valorisée dans le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé en mars dernier à hauteur de trois postes pour animer un centre de ressources départemental, une ludothèque ouverte aux professionnels, aux familles, aux partenaires et au grand public et un centre de formation qui consacre une bonne partie de son activité à des actions de sensibilisation.



Explosion des demandes sur les troubles Dys

Si les accueils des jeunes déficients visuels sont stables, celle pour les déficients auditifs en légère diminution, la demande pour les troubles Dys explose. Il y a deux ans le Sessad a augmenté de trente places, l'an dernier de dix places, amenant la capacité d'accueil à quatre-vingt-quinze. Et malgré cela 130 enfants sont inscrits sur liste d'attente. Alors quand la fondation a supprimé son internat, elle a décidé de transférer les moyens restants pour créer un nouveau service baptisé Appuidys et destiné à épauler les familles, les outiller dans la compréhension du trouble de leur enfant pour qu'ils puissent mieux interagir avec lui, les aider à mettre en place un suivi libéral et quelques actions à la maison ou avec l'école.

Une coopération qui s'entretient au jour le jour

Côté enseignement, Le Phare a la chance de disposer de quinze professeurs spécialisés détachés de l'Éducation nationale et douze enseignants diplômés par des formations médico-sociales pour l'enseignement des jeunes sourds ou des jeunes aveugles. "Avec les élèves nous travaillons beaucour. la méthodologie, explique Sihem Rekima, enseignante Capejs, pour qu'ils apprennent aussi à se débrouiller seuls face à une difficulté. Nous nous mettons aussi à la disposition de nos collègues enseignants pour les aider à adapter leurs cours". "Nous avons un regard différent et complémentaire de nos collègues en classe, poursuit Sophie Louyot, professeure spécialisée. Nous pouvons les alertes sur des difficultés de compréhension qui peuvent passer inaperçues. Nous travaillons aussi avec les établissements scolaires l'aménagement des contrôles et des examens."

Les enseignants Capejs pratiquent la langue des signes française (LSF). Leurs collègues détachés au Phare par l'Éducation nationale ont quelques notions mais s'adressent plutôt à un public qui a besoin de la langue française parlée complétée (LFPC). Cette dernière beaucoup plus rapide à apprendre n'est pas une langue à proprement parler mais une façon de préciser avec la main le son sorti de la bouche. Hélène Archenault intervient régulièrement en classe. Elle n'est pas enseignante mais interface de communication. Elle traduit les cours et les interactions en classe en LSF.

Pour elle, comme ses quatre collègues, l'emploi du temps sera bien chargé jusqu'à Noël. "Selon les besoins des élèves et ce qu'ils seront en mesure de lire sur les lèvres des différents enseignants, nous pouvons être présents de quelques heures à 20 heures par semaine. Au fil du temps, nous essayons d'être moins présents pour que les jeunes soient plus autonomes", explique-t-elle. Si elle ne les conseille qu'à la marge, Hélène Archenault travaille beaucoup avec les enseignants dont elle recueille les cours en amont afin de préparer son vocabulaire. Tous ces professionnels reconnaissent que si l'inclusion est bénéfique et souhaitable, la coopération reste très "personnel- dépendant".



Charline Gauthier (à droite) passe beaucoup de temps à coordonner le travail de ses équipes avec celles de l'Éducation nationale, ici avec Sabine Cavalier, infirmière. (Emmanuelle Deleplace/Hospimedia)

Mais avec la médecine scolaire cela marche plutôt bien. Sabine Cavalier, l'infirmière de l'école Brossolette, sait se rendre disponible. Aujourd'hui elle est au Phare pour aider l'équipe de l'unité d'enseignement à bien comprendre l'utilisation des projets d'accueil individualisés des deux élèves. Ces protocoles de l'Éducation nationale sont destinés aux enfants qui souffrent de malades chroniques

graves comme l'asthme ou l'épilepsie.

Aujourd'hui avec toutes ces réunions sur site et ces rencontres informelles, Le Phare ressemble un peu à une ruche. C'est un des temps forts de l'année, important pour la cohésion d'une équipe dont les professionnels travaillent au quotidien au plus près des bénéficiaires, enfants ou adultes. Ce 2 septembre, c'est la rentrée des élèves. Les plus nombreux dans les allées du Phare ne seront pas er situation de handicap. Ce seront les enfants des écoles d'Illzach qui viendront manger à la cantine du Phare avec laquelle la mairie a conventionné.



Ce 2 septembre, les enfants des écoles d'Illzach vont investir le parc. (Emmanuelle Deleplace/Hospimedia)

Emmanuelle Deleplace

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique droits de reproduction.

^{*} Il s'agit d'un modèle conceptuel qui vise à documenter et expliquer les causes et conséquences des maladies, traumatismes et autres atteintes à l'intégrité ou au développement de la personne.